

AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE CSE ET LA CSSCT

Public

- Adhérent.es CFDT
- Élu.e.s Titulaires ou suppléant.e.s du comité social et économique (CSE), RS CSE et membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
5 jours : 36 x le Taux du SMIC
Tarifs en vigueur pour l'année 2026



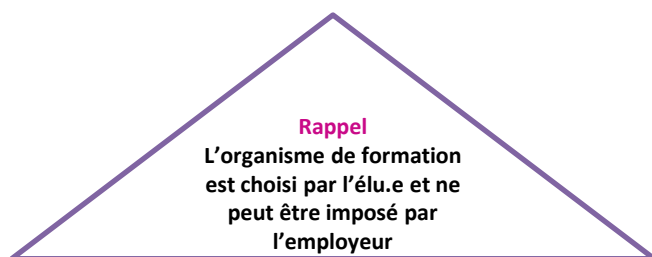
3+2 jours – 35 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Développer une pratique syndicale participative et de proximité
- Comprendre et construire un arbre des causes

Un travail inter session est requis entre les 5 jours de formation



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

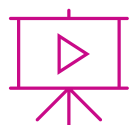
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes